

ACCIDENT survenu au planeur immatriculé F-CEXZ

Événement :	atterrissage avant le seuil de piste.
Cause identifiée :	confusion dans le sens d'utilisation de la manette des aérofreins.

Conséquences et dommages : pilote légèrement blessé, aéronef fortement endommagé.

Aéronef : planeur Grob G 102 - 77 Astir CS.

Date et heure : mercredi 30 juin 2004 à 15 h 35.

Exploitant : club.

Lieu : AD Bordeaux-Léognan-Saucats (33), piste 21 non revêtue, 800 x 20 m, 200 mètres avant le seuil de la piste 21.

Nature du vol : solo.

Personnes à bord : pilote stagiaire seul à bord.

Titres et expérience : pilote stagiaire, 49 ans, 53 heures de vol dont 10 sur type et 6 dans les trois mois précédents, 9 heures comme pilote seul à bord.

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent 270° / 05 à 10 kt, CAVOK, QNH 1018 hPa.

Circonstances

Le pilote explique qu'au retour d'un vol local, il s'intègre dans le circuit d'aérodrome à une hauteur de trois cent cinquante mètres environ pour la piste 21 non revêtue. En étape de base, il sort les aérofreins en position intermédiaire et débute le dernier virage à une hauteur de cent cinquante mètres. En finale, il s'estime sous le plan de descente.

Il décide de rentrer les aérofreins mais actionne la commande dans le sens inverse ; les aérofreins sortent complètement. Il maintient la vitesse en finale et constate qu'il ne pourra pas atteindre la piste. Il décide d'atterrir avant le seuil de piste. Peu avant l'atterrissage, l'aile droite heurte un arbre. L'empennage heurte le sol et la poutre de queue se brise. Le planeur s'immobilise quelques mètres plus loin.

Le pilote a débuté sa formation pendant l'année 2000 ; elle a été interrompue à plusieurs reprises.

Il s'agissait du onzième vol consécutif en solo du pilote depuis la fin avril. Il était peu habitué à utiliser la piste 21. Il estime qu'il a suivi une trajectoire en étape de base plus éloignée de la piste que celle préconisée.